

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1 - PRODUIT ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

NOM DU PRODUIT SDP-EST II		DATE: 31 mars 2010	
CODE DU PRODUIT SDP-EST2#01A			
NOM COMMERCIAL : SDP-EST II UTILISATION : Stabilisateur pour SDP ECO - GÉNÉRALE : SYSTÈME FAMILLE CHIMIQUE : Mélange DESCRIPTION DU PRODUIT : Produit liquide.			
MANUFACTURIER Mitsubishi Imaging (MPM), Inc.		DATE PRÉPARÉ : 31 mars 2010 REMPLACE: Nouvelle édition	
ADRESSE (NUMÉRO, RUE, BOITE POSTALE) 555 Theodore Fremd Avenue		NUMÉRO de TÉLÉPHONE (Pour informations / service à la clientèle) (914) 925-3200	
(VILLE, ÉTAT, CODE POSTAL) Rye, NY 10580		PAYS USA	
		NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE 1-800-424-9300 01-703-527-3887 Appel gratuit dans les États-Unis Ailleurs	

SECTION 2 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS DANGEREUX

Composants dangereux	% (par Poids)	Numéro de CAS	Numéro de EINECS	Symbole de risque	RISQUE ÉNUMÉRÉS (Texte intégral de la section 15)
Tri-éthanolamine 90%	0.5-2.0	102-71-6	203-049-8	Xi	R36
Bisulfite de sodium	0.1-1.0	7631-90-5	231-548-0	Xn	R22, R31
Acide phosphorique 85%	0.1-1.0	7664-38-2	231-633-2	Xi	R36/38

Note: Cette Fiche de Données de Sécurité est préparée pour se conformer avec les administrations des États-Unis "Administration de la sécurité et la santé au travail" ("Occupational Safety and Health Administration") (OSHA) "Norme de communication de risque" ("Hazard Communication Standard") (29 CFR 1910.1200), celles du Canada "Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail" (SIMDUT / WHMIS), et de l'Union européenne "Directive 91/155/CEE". Les symboles de danger et les phrases de risque sont basés sur la liste de concentration maximale de chaque ingrédient dangereux. Les ingrédients non-énumérés ne sont pas "dangereux" par l'OSHA "Norme de communication de risque" (29 CFR 1910.1200), le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ou la directive de l'Union européenne (GHS) 91/155/CEE et sont considérées comme des secrets commerciaux en vertu de la loi fédérale des États-Unis (29CFR et 40CFR), le droit canadien (Législation de santé du Canada), et la directive de l'Union européenne 67/548/CEE.

SECTION 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

CAS POSSIBLE D'URGENCE		
Liquide modérément acide et modérément irritant.		
DANGERS DE SANTÉ POSSIBLE		
INHALATION:		
Légèrement irritant pour les voies respiratoires. Ne devrait pas causer des malaises graves en utilisation normale.		
PEAU :		
Légèrement irritant pour la peau. Ne devrait pas causer des malaises graves en utilisation normale.		
YEUX :		
Capables de causer une irritation des yeux.		
INGESTION:		
Irritant pour les voies digestives; peut causer des douleurs gastriques, maux d'estomac et des vomissements.		
CANCÉROGÉNÉCITÉ:		
NTP? NON	Monographie de CIRC? NON	Réglementé par l'OSHA? NON
Proposition 65, état de Californie ? NON		Énuméré d'ESIS? NON

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOM DU PRODUIT	SDP-EST II	DATE:	31 mars 2010
CODE DU PRODUIT	SDP-EST2#01A		

SECTION 4 - PREMIERS SECOURS

INHALATION:

Sortir la victime à l'air frais, rincer la bouche et des voies nasales avec de l'eau à plusieurs reprises, si les difficultés respiratoires persistent consultez un médecin.

YEUX :

Enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux pendant 15 minutes à l'eau claire tout en maintenant les paupières ouvertes; consulter un médecin immédiatement.

PEAU :

Laver avec du savon et de l'eau les parties du corps touchées; NE PAS essayer de neutraliser avec des agents chimiques; si l'irritation persiste, consulter un médecin.

INGESTION:

Laisser boire beaucoup d'eau ou de lait à une personne consciente; NE PAS faire vomir; consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

RISQUES GÉNÉRAUX :

Le produit n'est pas combustible. En cas de feu ou d'incendie, certains gaz et émanations peuvent être nocif à cause d'une dégradation du produit par la chaleur.

MOYEN(S) D'EXTINCTION :

Dioxyde de carbone, eau, eau pulvérisée, produit chimique sec, mousse chimique pour lutter contre un incendie environnant.

PROCÉDURE EN CAS D'INCENDIE :

Refroidir les récipients par pulvérisation d'eau pour éviter toute rupture du récipient due à l'accumulation de vapeur.

RISQUES PEU COMMUNS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION :

Aucun

PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX :

Des oxydes de carbone, du soufre, de l'azote, du phosphore, des hydrocarbures, des vapeurs, et fumée peuvent être produits.

SECTION 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS :

Lavez les petits déversements dans les égouts sanitaires. Grand déversement – mettre à l'écart, enlever avec un absorbant approuvé, pelleter le produit dans des récipients approuvés pour l'élimination. Notifier le National Response Center (800) 424-8802; se référer à CERCLA 40 CFR 302 pour des instructions détaillées concernant les exigences de déclaration.

SECTION 7 - MANUTENTION et STOCKAGE

PRÉCAUTIONS DE MANUTENTION ET DE STOCKAGE :

Maintenez le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé ; protégez les récipients contre tout abus ; protégez contre les températures extrêmes. Séparer des matières comburantes, des poudres métalliques et toute autre matière organique facilement oxydables et des agents réducteurs. Garder ce produit et d'autres produits chimiques hors de portée des enfants.

SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

COMPOSANTS DANGEREUX	NIOSH				ACGIH		OSHA	
	TWA ppm	TWA mg/m3	STEL ppm	STEL mg/m3	TLV/TWA ppm	TLV/TWA mg/m3	STEL ppm	STEL mg/m3
Tri-éthanolamine 90%		NE				5	NE	NE
Bisulfite de sodium		5				5	NE	NE
Acide phosphorique 85%		1		1000 IDLH		1		1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOM DU PRODUIT	SDP-EST II	DATE:	31 mars 2010
CODE DU PRODUIT	SDP-EST2#01A		
SECTION 8 (suite)- CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE			
PROTECTION INDIVIDUELLE			
PROTECTION RESPIRATOIRE :			
Aucun requis tant que les limites de seuil sont maintenues au-dessous des concentrations maximales admissibles (Section 2); si le TWA dépasse la limite standard de travail, un respirateur approuvé par le NIOSH doit être porté. Reportez-vous à 29 CFR 1910.134 ou la norme européenne EN 149 pour les règlements complets.			
GANTS DE PROTECTION :			
Gants néoprène ou en caoutchouc.			
PROTECTION DES YEUX :			
Lunettes de protection ou des lunettes de sécurité chimique. Reportez-vous à 29 CFR 1910.133 ou la norme européenne EN166.			
AUTRES VÊTEMENTS DE PROTECTION OU ÉQUIPEMENT :			
Combinaison, tablier, ou d'autres équipements devraient être portés pour minimiser le contact avec la peau.			
TRAVAIL/PRACTIQUES HYGIÉNIQUES :			
Ayez des habitudes de sûreté dans le lieu de travail. Réduisez au minimum le contact du corps avec ce produit, aussi bien que tous les produits chimiques en général.			
SECTION 9 - CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES			
ASPECT ET ODEUR	PRESSION DE VAPEUR		
Produit liquide	NE		
pH	GRAVITÉ SPÉCIFIQUE (EAU = 1)		
5,7 à 25°C	1,040 à 25°C		
POINT D'ÉBULLITION	SOLUBILITÉ DANS L'EAU:		
NR	Complet		
POINT D'INFLAMMABILITÉ	VISCOSITÉ		
inflammable	Non indiquée		
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ	DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)		
inférieure: NA supérieure: NA	NR		
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	TAUX D'ÉVAPORATION (EAU = 1)		
ND	NR		
INFORMATIONS SUR LE COMPOSÉ ORGANIQUE VOLATILE (COV)			
Il n'y a aucun composé organique volatil connu (COVs) dans ce produit.			
SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ			
STABILITÉ	CONDITIONS A ÉVITER :		
Stable pendant des états normaux.	Les températures extrêmes		
INCOMPATIBILITÉ (MATÉRIAUX À ÉVITER) :			
Oxydants forts, acides forts, alcalis forts.			
DÉCOMPOSITION DANGEREUSE OU SOUS-PRODUITS :			
Décomposition ne va pas se produire si manipulé et entreposé correctement. En cas d'incendie, des oxydes de carbone, soufre, phosphore, hydrocarbures, vapeurs, et fumées peuvent être produites.			
POLYMÉRISATION DANGEREUSE :	CONDITIONS À ÉVITER:		
Ne se produira pas.	Aucune ne s'est rapportée à la polymérisation.		
SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES			
Composants Dangereux	Numéro de CAS Numéro de EINECS	LD50 d'ingrédient (Spécifiez les espèces et la voie)	LC50 d'ingrédient (spécifiez les espèces)
Tri-éthanolamine 90%	102-71-6	Orale, lapin: LD50 = 2 200 mg/kg	NE
	203-049-8	Orale, rat: LD50 = 4 920 uL/kg	
Bisulfite de sodium	7631-90-5	Orale, rat: LD50 = 2 g/kg.	NE
	231-548-0		
Acide phosphorique 85%	7664-38-2	Orale, rat: LD50 = 1,25 g/kg	Inhalation, souris: LC50 = 25,5 mg/m3
	231-633-2	Orale, souris: LD50 = 1,25 g/kg	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOM DU PRODUIT	SDP-EST II	DATE:	31 mars 2010
CODE DU PRODUIT	SDP-EST2#01A		
SECTION 12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES			
<p>Ne pas laisser de quantités non diluées et / ou de grandes quantités de produit pénétrer dans des réseaux d'égouts ou atteindre les nappes phréatiques ou toute étendue d'eau. Aucune donnée n'est disponible sur les effets néfastes de ce produit sur l'environnement. Aucune donnée COD ou BOD n'est disponible. Basé sur la composition chimique de ce produit, on suppose que le mélange peut être traité dans une station de traitement biologique des déchets en quantités limitées. Toutefois, ce traitement doit être évalué et approuvé pour chaque système biologique particulier. Aucun des ingrédients de ce mélange n'est classé comme polluant marin.</p>			
SECTION 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION			
<p>MÉTHODE D'ÉVACUATION DES DÉCHETS : Selon le catalogue européen des déchets, les codes de rebut sont spécifiques à l'application et devraient être assignés par l'utilisateur basé sur l'application pour laquelle le produit est employé. Eliminer conformément aux règlements locaux, d'État et fédéraux. Référez-vous au « 40 CFR Protection of Environment Parts 260 - 299" pour des règlements complets d'évacuation des déchets. Consultez votre Agence pour la Protection de l'Environnement locale avant de jeter tout produit chimique.</p>			
SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS			
NOM CONVENABLE D'EXPÉDITION : Non réglementé			
CLASSE DE DANGER DOT / Groupe d'emballage : Aucun	CLASSE DE DANGER IATA / Groupe d'emballage : Aucun		
RÉFÉRENCE : 49 CFR 173.154, .203, .241	CLASSE DE DANGER IMDG : Aucun		
UN / NA NUMÉRO D'IDENTIFICATION : Aucun	RID / ADR Code de marchandises dangereuses : Aucun		
LABEL: Aucun	UN TMD Classe / Groupe d'emballage : Aucun		
SYMBOLES DE DANGER : Aucun requis	Numéro d'identification de danger (HIN) : Aucun		
<p>Note : Les informations de transport fournies sont pour référence seulement. Le client est invité à consulter les instructions CFR 49 100 - 177, l'IMDG, l'A.I.T.A, l'UE, les Nations Unies TDG, et les manuels de l'information de WHMIS (Canada) TDG pour des règlements détaillés et toute exception couvrant la taille des récipients, des matériaux d'emballage et des méthodes spécifiques d'expédition.</p>			
SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES			
<p>TSCA (USA - Toxic Substance Control Act / Loi sur le contrôle des substances toxiques): Tous les composants de ce produit sont répertoriés.</p>			
<p>SARA TITLE III (USA - Superfund Amendments and Reauthorization Act) / Amendements du Superfund et loi de ré-autorisation :</p>			
Santé aiguë : NON	Santé chronique : NON	Réactif : NON	
Feu: NON	Dégagement soudain de pression : NON		
SARA 313 INGRÉDIENTS À DÉCLARER: Aucun			
<p>CERCLA (les règlements pour la réponse et la compensation à la responsabilité) / (Comprehensive Response Compensation and Liability Act)(États-Unis) : N ° CAS: 7631-90-5: 5 000 lb QR; 2 270 kg QR. (Quantité Rapportable)</p>			
<p>Proposition 65 de l'état de Californie, Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986: Non</p>			
<p>CPR (Canadian Controlled Products Regulations) / (Règlement sur les produits contrôlés)(Canada) : Classification SIMDUT: Aucun.</p>			
<p>IDL (Canadian Ingredient Disclosure List) / (liste de divulgation des d'ingrédients)(Canada) : Répertorié.</p>			
<p>DSL / NDSL (Canadian Domestic Substances List / Non-Domestic Substances List) / (liste intérieure de substances/liste extérieure de substances)(Canada) : Les ingrédients sont indiqués sur le CDSL et des listes de NDSL.</p>			



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

NOM DU PRODUIT	SDP-EST II	DATE:	31 mars 2010
CODE DU PRODUIT	SDP-EST2#01A		

SECTION 15 (suite) - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances) / (l'Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes) : **Référencé.**

WGK Water Quality Index / Classe de risque de l'eau : 1

<p>EXPRESSIONS de RISQUE : R22: Nocif en cas d'ingestion R31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique. R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.</p>	<p>SYMBOLE (S) requis pour LABEL de l'UE</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div> <p>Irritant</p>	<p>EXPRESSIONS de SÉCURITÉ S2: Conserver hors de portée des enfants. S24/25: Eviter le contact avec la peau et les yeux. S28: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. S26: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin. S36: Porter des lunettes et masque de protection. S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.</p>
---	--	--

SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

Légende:

- ACGIH - American Congress of Government Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
- CAS - Chemical Abstracts Service (Service des résumés chimiques)
- EINECS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (Inventaire Européen des substances chimiques commerciales existantes)
- HMIS - Hazardous Materials Identification System (Système d'identification de matériaux dangereux)
- CIRC / IARC - International Agency for Research on Cancer (Centre international de Recherche sur le Cancer)
- NA - Not Available / Non disponible ND - Not Determined / Non déterminé
- NE - Not Established - Non Établi NR - Not Reported - Non signalé
- NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la sécurité et la santé au travail)
- NTP - National Toxicology Program
- OSHA - Occupational Safety and Health Administration (Administration de la sécurité et la santé au travail)
- SIMDUT - Système D'information Sur Les Matières Dangereuses Utilées Au Travail

SMID ESTIMATIONS DE RISQUE	SANTÉ :	1	0 = INSIGNIFIANT
	INFLAMMABILITÉ :	0	1 = LÉGER
	RISQUE PHYSIQUE :	0	2 = MODÉRÉ
	ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :	C	3 = HAUT
			4 = EXTRÊME

RÉSUMÉ DE RÉVISION : Nouvelle édition conforme aux protocoles SGH/UE le 31 mars 2010. --JTV--

FDS Préparé par:
 ChemTel Inc.
 1305 North Florida Avenue
 Tampa, Florida USA 33602-2902
 Appel Gratuit dans les États-Unis 1-888-255-3924
 Ailleurs PCV +01 813-248-0585
 Website: www.chemtelinc.com



À notre connaissance, les informations présentées dans cette fiche sont exactes. Cependant, le fabricant et ses filiales n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité de l'information aux présentes. Les données et les calculs sont basés sur l'information donnée par le fabricant du produit et les fabricants des composants du produit. Les utilisateurs sont conseillés de confirmer avant utilisation que l'information est courante, applicable et adaptée aux circonstances de l'utilisation. Le fournisseur n'assume aucune responsabilité des dommages à l'acquéreur ou aux tierces personnes provoquées par le matériel si les procédures de sûreté raisonnables comme stipulées dans la fiche technique ne sont pas mises en place. En outre, le fournisseur n'assume aucune responsabilité des dommages provoqués par utilisation anormale de ce matériel même si des procédures de sûreté raisonnables sont suivies. Toutes les questions concernant ce produit devraient être dirigées vers le fabricant du produit comme décrit dans la section 1.